

Le conseil municipal soutient la motion contre le projet de restructuration d'EDF

■ **Valérie Saclier, suppléante de Gilles Forte à la Clect**

Jeudi 29 avril, le conseil municipal a approuvé la candidature de Valérie Saclier, cinquième adjointe au maire, pour être suppléante de Gilles Forte, sixième adjoint, à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) de la communauté de communes.

■ **Mutualisation de véhicules**

Fabrice Blumet, deuxième adjoint, a présenté la convention de mutualisation de véhicules avec la commune de Porte-de-Savoie. La commune de Chapareillan mettra à disposition un tractopelle et une plaque vibrante,

tandis que la commune savoyarde prêtera un poids lourd de 18 tonnes et une mini-pelle. Le prêt mutuel sera gratuit, chaque commune assurant le matériel emprunté. À la question de Jean Miellet, élu de l'opposition, la maire Martine Venturini a précisé qu'un état des lieux serait fait avant et après le prêt et qu'il y avait une obligation de rendre le matériel en état. À la demande de l'élu, la durée du prêt a été ajoutée, de manière à ne pas déposséder Chapareillan en cas de besoin.

■ **Une convention signée avec une association**

Une deuxième convention sera signée avec l'association Tree Time - Grimpe

d'arbres & immersion nature, habituée à utiliser les arbres de Chapareillan. Les arbres utilisés cette année sont des hêtres géolocalisés par l'Office national des forêts.

■ **Un dispositif de signalement des actes de violence**

Le conseil municipal a approuvé la convention avec le centre de gestion 38 (CDG 38) sur le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes pour protéger les personnels municipaux. Jean Miellet a interrogé sur la phrase : « La collectivité s'engage à identifier un référent signalé pour tous les échan-



Le conseil municipal s'est tenu jeudi 29 avril.

ges. » Martine Venturini a répondu qu'elle demanderait au CDG 38 qui choisira ce référent.

■ **Soutien à la motion contre la restructuration d'EDF**

Le conseil municipal a accepté de soutenir la motion

contre le projet Hercule de restructuration d'EDF, présentée par le conseiller municipal Yann Limousin. Il s'agissait de s'opposer à la diminution des parts d'EDF, dans la gestion du nucléaire, de la distribution d'électricité, et de la gestion hydraulique.